

|||||

avril

#14

mai 2025

|||||

FRÉQUENCE

Cenon



Décryptage

Vibrations

Violences
intrafamiliales :
tous concernés

p14

Centre communal
d'action sociale :
aux côtés des usagers

p9

Vibrations

Budget 2025 :
investir pour l'avenir

p16

#vivreacenon



OURS

Fréquence Cenon #14
magazine municipal de la Ville de
Cenon (Gironde)
#14 | avril - mai 2025

Edité par la mairie de Cenon
1, av. Carnot - CS 50027
33152 CENON CEDEX

Directeur de la publication :
Maire de Cenon
Conception, coordination,
rédaction, photographies,
distribution :
Direction de la communication
Mise en page :
Patricia Birkui
Contributeurs : Marine Salès, clubs
sportifs et associations
Impression sur papier PEFC
à 16 000 exemplaires par l'imprimerie
LAPLANTE (Mérignac 33)
Dépot légal à parution.

Où trouver Fréquence Cenon

Directement dans votre boîte aux
lettres. S'il ne vous a pas été distribué,
avertissez-nous :
T. 05 57 80 70 00
| communication@cenon.fr

Vous le trouverez également dans un
accueil public. Vous pouvez lire et/ou
écouter Fréquence Cenon en version
numérique sur le site internet
| cenon.fr

Prochaine parution : juin 2025

Horaires mairies

Maison citoyenne
11-13 avenue Schwob
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi
en ouverture continue : 9h-17h30
- Jeudi : 13h30-18h30

Hôtel de ville
1 avenue Carnot
- Du lundi au vendredi :
9h-12h30 et 13h30-17h00
- Jeudi : 13h30-17h00

Serveur vocal unique :
05 57 80 70 00
info@cenon.fr

+ cenon.fr
tant à y faire



1



2



3



4



5

@villedecenon #vivreacenon



1 Jeudi 16 janvier, M. le Maire et l'ensemble des élus du Conseil municipal ont adressé leurs **vœux à la population**. L'occasion de revenir sur les faits marquants de l'année écoulée et de présenter les projets de demain. Une cérémonie emplie d'émotion au moment de l'hommage rendue à Nasrine, agente municipale victime une semaine auparavant de féminicide, et lors de la remise de médailles de la ville à trois bénévoles des Restos du cœur.

2 Elu en 2023 lors de la première édition des budgets participatifs, le **verger du clos Saint-Romain** a été officiellement lancé samedi 1er février avec une invitation publique combinant plantation et inauguration. Projet du collectif de propriétaires ASL du Clos Saint Romain, le verger se veut un îlot de fraîcheur nourricier ouvert à tous, participant à la captation de carbone et à l'infiltration naturelle des eaux dans le sol.

3 Le mardi 4 février, la Ville de Cenon et la SCOP Utopia ont signé un bail emphytéotique, marquant le top départ de la réhabilitation du château Palmer. Jusqu'en avril, la Ville conduit le désamiantage du bâtiment au terme duquel débutera le gros œuvre dans un souci écologique et raisonné : utilisation de matériaux biosourcés, recherche d'une performance énergétique passive. L'ouverture du **cinéma Utopia Palmer** est annoncée pour juin 2026.

4 Espace qui renseigne et accompagne les 10 - 30 ans sur tous les aspects de leur vie quotidienne, **l'Info Jeunes** a été inauguré mercredi 5 février, en présence de nombreux partenaires : Conseil départemental de la Gironde, Centre régional information jeunesse Nouvelle-Aquitaine, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Caisse d'allocations familiales.

5 L'an dernier, en trois voyages, 110 élèves de l'école Camille Maumey ont participé à des échanges scolaires avec Arcos de Valdevez au Portugal. Du 11 au 14 février, l'établissement a accueilli en retour 20 élèves et cinq accompagnateurs. Dans leur emploi du temps figuraient : des ateliers arts visuels, anglais, numérique, du tennis de table, la visite de Bordeaux, une escapade à la dune du Pilat, etc. Cette venue est le premier accueil par Cenon d'élèves européens dans le cadre d'**Erasmus+**.

6 Le 20 février, la réunion de présentation de la **Cité de l'enfance** a connu une forte affluence. En 2027, le site Léo Lagrange recevra un espace dédié aux dix premières années de la vie d'un enfant, avec notamment une crèche de 40 berceaux, un groupe scolaire de 11 classes, un parc d'un hectare. Une concertation est proposée aux habitants volontaires sur ses aspects paysagers, son nom, ses usages. Des visites de chantier seront également organisées.



Édito

L'humain au cœur de notre action sociale

Face à la crise économique et à l'aggravation des inégalités sociales, la Ville se mobilise pour lutter contre toutes les formes d'exclusion. Elle soutient les structures qui accompagnent les personnes fragilisées.

Acteur essentiel de la solidarité à Cenon, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a traité en 2024 près de 20 000 demandes, qu'il s'agisse de faciliter l'accès aux droits, de soutenir nos aînés ou d'aider les personnes en situation de vulnérabilité.

Des partenariats de long terme avec les Restos du Cœur, le Secours populaire et d'autres structures locales, permettent également de répondre aux besoins alimentaires des plus démunis.

L'engagement de la Ville en matière de solidarité s'étend également à la lutte contre toutes les formes de violences (intrafamiliales, sexuelles, sexistes, etc.) avec des actions renforcées pour protéger et accompagner les victimes et les témoins.

S'engager, c'est aussi investir dans l'avenir. Le budget 2025, adopté le lundi 17 février par le Conseil municipal, en témoigne. Soutenir nos services publics, améliorer nos infrastructures, encourager le développement durable, sans hausse des taux d'imposition municipaux, font partie de la stratégie financière de la collectivité.

Avec l'implication des habitants, des associations et des partenaires, nous faisons chaque jour de Cenon une ville plus humaine et solidaire.

Jean-François Egron
Maire de Cenon

p2

Replay

Vœux à la population
Verger du clos Saint-Romain / Signature Utopia
Info Jeunes / Erasmus + / Cité de l'enfance

p5

Dépêches



p9

Décryptage

Centre communal d'action sociale :
aux côtés des usagers

p14

Vibrations

Violences conjugales, intrafamiliales :
tous concernés / Budget 2025 / A Beausite :
parentalité et animations à tous les étages !

p20

Rétrospective

Cenon la sociale, depuis 1838



p22

En vedette

Nicole Ragougneau

p23

Au programme

p26

Tribunes politiques

Participation citoyenne

Mécènes, investissez dans l'avenir de Cenon

Vous êtes une entreprise, une fondation, un acteur économique ? La Ville de Cenon ouvre au mécénat des projets fédérateurs. En remerciement de votre contribution, vous bénéficiez de contreparties. Et 60% de la valeur de votre don est déductible de vos impôts.

Être mécène, c'est soutenir l'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble, afficher et partager ses valeurs, développer sa visibilité et son réseau.

Le parc de la Mairie

Dons pour la plantation d'arbres fruitiers et l'aménagement d'une aire de jeux inclusifs.

Contreparties :

- Pour un don jusqu'à 1 000 € : invitation à l'inauguration, mention du mécène dans les supports de communication du projet,
- Pour un don jusqu'à 5 000 € : s'ajoutent aux contributions précédentes une visite privée du parc, une fresque du climat pour vos collaborateurs, l'adoption d'un arbre,
- Pour un don jusqu'à 10 000 € : s'ajoute aux contributions précédentes la privatisation de la guinguette du parc ou d'une salle municipale.

Végétalisation des cours d'école

Dons pour la plantation d'arbres et de massifs, la création d'espaces de jeux.

Contreparties :

- Pour un don jusqu'à 1 000 € : invitation à l'inauguration des cours d'école, mention du mécène dans les supports de communication du projet.
- Pour un don jusqu'à 5 000 € : s'ajoutent aux contributions précédentes l'invitation à un événement de la maison éco-citoyenne La Source, un atelier fresque du climat pour vos collaborateurs.
- Pour un don jusqu'à 10 000 € : s'ajoute aux contributions précédentes la privatisation d'une salle municipale.

D'autres projets vont prochainement être ouverts au mécénat.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

- mecenat@cenon.fr
- 05 57 80 70 06



Alerte SMS risques majeurs

Alertes rouges météo (inondation, orage, tempête...), mouvement de terrain, risques industriels, risques sanitaires, reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur la commune... La Ville de Cenon met en place un système d'alerte confidentiel dont le but est d'envoyer un SMS aux personnes voulant être informées en cas de crise majeure et qu'elles puissent adopter le bon comportement au bon moment. Vous pouvez vous inscrire sur cenon.fr/alerte-sms.

Ecrivain public numérique

A l'invitation du PLIE des Hauts de Garonne, l'Atelier Graphite positionne une fois par mois un écrivain public numérique pour aider les usagers dans leurs démarches :

- vendredi 11 avril à la Maison citoyenne,
- vendredi 23 mai à l'Hôtel de ville.

Autre offre : l'animation d'ateliers collectifs sur le thème de la retraite et du droit du travail.

Prochain atelier « droits du travail », le jeudi 3 avril au Pixel. Programme complet sur cenon.fr

Gratuit sur inscription : 05 57 77 80 53
secretariat@pliehdg.eu

Plan canicule

Dans le cadre du plan départemental d'alerte canicule déclenché par la Préfecture de la Gironde, le CCAS met en place un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap de plus de 60 ans lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile. Lorsqu'un épisode de canicule est annoncé, un contact téléphonique est établi afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de difficulté, l'intervention des services sociaux est envisagée.

Pour bénéficier de ce suivi, il vous suffit de retirer le bulletin d'inscription disponible :

- au CCAS : 61-69 rue Camille Pelletan, centre Emeraude - Entrée C, 1^{er} étage
- à l'accueil de l'Hôtel de ville : 1 avenue Carnot
- à la Maison citoyenne : 11,13 avenue Roger Schwob, résidence Opaline
- à la Résidence Autonomie Gambetta : rue Henri Dunant
- à la Résidence Autonomie Pelletan : 47 rue Camille Pelletan

Puis retournez le bulletin dûment complété avant le vendredi 23 mai 2025 au : Centre Communal d'Action Sociale, 1 avenue Carnot CS 50027, 33152 Cenon cedex.

Vous pouvez également remplir directement ce bulletin en ligne : cenon.fr/demarches/canicule.

Si vous ne vous sentez pas directement concerné par ce dispositif, peut-être qu'une personne de votre entourage ou de votre voisinage en a besoin, pensez-y et invitez-la à s'inscrire !



La ludo-médiathèque La Lettre éco-responsable

Depuis la rentrée, les jouets pour enfants complètent l'offre de livres, revues, CD, livres audio, jeux de société, jeux vidéo à emprunter. Des jeux d'éveil, d'encastrement, d'imitation pour les tout-petits (dès 6 mois) et des jeux d'imagination, de construction pour les plus grands. Prochainement, les déguisements seront disponibles à l'emprunt.

Cette démarche se place dans une logique éco-responsable, car les enfants grandissent vite, il est préférable d'emprunter plutôt que d'acheter. Et pour emballer le tout, La Lettre a noué un partenariat avec l'Espace Textile qui conçoit des sacs à partir de tissus issus de la récupération. Inscription gratuite. Renseignements : 05 57 77 31 77

Participation citoyenne

PRU : co-construction d'une balade urbaine

La Maison du projet Palmer et l'association L'Esperluette vous invitent à construire une balade urbaine. Elle débouchera sur une exposition, « Regards croisés », mêlant photos et expressions des habitants.

Envie d'imaginer le parcours, de partager vos idées de lieux à explorer, vos souvenirs du quartier ? Rendez-vous à la Maison du projet Palmer, samedi 26 avril, 10h - 12h30.

Renseignements et inscription : lisa.thomassin@cenon.fr

Budget participatif : à vous de voter

Du 1^{er} avril au 31 mai, les habitants de Cenon sont invités à élire leurs projets préférés. Vous pouvez voter pour trois projets différents au maximum.

Pour vous exprimer, vous avez deux possibilités :

- Sur la plate-forme jeparticipe.cenon.fr
- En déposant votre bulletin dans une des urnes situées dans les accueils de : l'Hôtel de ville, la Maison citoyenne, le Service médiation, la Maison des associations, la ludo-médiathèque La Lettre, le centre social et culturel La Colline, la Maison du projet.

Environnement



Au parc des Coteaux

Itinérance des brebis

Jusqu'en septembre, le troupeau de brebis va se déplacer de parc en parc pour y pâturer les prairies. Si vous le croisez aux parcs Palmer ou du Cypressat, merci de respecter ces consignes de sécurité :

- tenez vos chiens en laisse à proximité du troupeau,
- ne donnez pas à manger aux brebis. Les morceaux de pain, légumes et autres restes de cuisine ne font pas partie de leur régime alimentaire et nuisent à leur santé,

- ne tentez pas de les toucher ou de pénétrer dans l'enclos,
- prenez garde, les clôtures sont électrifiées.

Animations nature

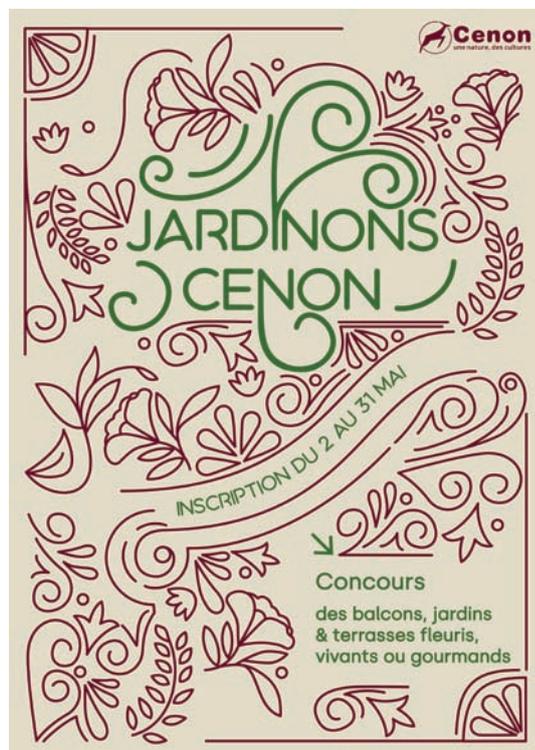
De mai à octobre, 38 animations gratuites (sur inscription) vous attendent dans les parcs des cinq communes composant le parc des Coteaux.

Programme complet et inscription gpvrivedroite.fr/2025/animations-nature.

Jardinons Cenon

Le concours « Jardinons Cenon » concerne les jardins, balcons et terrasses fleuris, mais aussi les espaces cultivés. Ce concours amical et sa remise de prix sont l'occasion de remercier les habitants qui, par leurs potagers, plantations florales, arbustes, jardinières, vergers embellissent la ville. A noter que le jury porte une attention particulière aux efforts engagés par les participants pour favoriser le développement de la biodiversité.

Inscriptions sur cenon.fr ou par courrier du 2 au 31 mai. Visite du jury en juin.



Vie associative

J'avance et je m'élève

Depuis 2015, l'association œuvre pour :

- développer le potentiel d'apprentissage, l'autonomie et l'inclusion des personnes en difficulté, porteuses ou non de handicap,
- soutenir et diffuser toutes méthodes pédagogiques, éducatives, ludiques et thérapeutiques complémentaires,
- en faciliter l'accès auprès des adhérents, familles et professionnels.

En 2024, l'association a mis en place de nouveaux projets :

- ouverture d'une antenne dans le sud Gironde,
- lutte contre la précarité médicale via des vide-greniers et des bourses aux matériels médicaux,
- ateliers « neuro-gym » pour dynamiser les seniors,
- création des « Thérapeutes du cœur ».

Le collectif des « Thérapeutes du cœur » réunit des praticiens solidaires offrant un soutien thérapeutique à ceux qui en sont éloignés pour des raisons sociales ou économiques. Il propose une permanence téléphonique pour orienter vers les thérapeutes : les lundis de 18h30 à 20h30 au 06 50 79 89 59.

Pour plus d'informations ou devenir bénévole, contactez l'association en écrivant à javance33@gmail.com ou lors des permanences téléphoniques du lundi.



Nous restons à votre écoute



● Les permanences du Maire

Jean-François Egron
vous reçoit sur rendez-vous,
à prendre auprès du cabinet du Maire.

T. 05 57 80 35 56

| cabinet.maire@cenon.fr

Le mercredi 16 avril après-midi
Le mercredi 28 mai matin

● Vos adjoints de quartiers vous reçoivent sur rendez-vous pour échanger avec vous sur votre vie de quartier, votre cadre de vie. Entretien également possible par téléphone. Inscription préalable obligatoire :

T. 05 57 80 35 40 | adjointsdequartier@cenon.fr



Jean-Marc Simounet

Adjoint aux grands travaux,
patrimoine, voirie

Quartiers Palmer, Gravières et Cavailles



Patrice Buquet

Adjoint aux sports

Quartiers Marègue,
8 mai 45, Plaisance et Loret



Fernanda Alves

Adjointe au développement
associatif, actions jeunesse

Quartiers du bas Cenon

Conseils de quartier

Chaque année, les quatre conseils de quartier se déroulent en mars et en octobre.

En raison de la pré-campagne électorale des municipales, les conseils de quartier d'octobre sont suspendus.

D'ici leur reprise, vous pouvez répondre à l'enquête en ligne sur jeparticipe.cenon.fr pour améliorer leur tenue.

● Conseil municipal

Lundi 7 avril

Lundi 26 mai

18h | Salle du conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour sur cenon.fr et les comptes-rendus vidéo sur la chaîne YouTube de la Ville.

Vie économique

Nouvelle entreprise : Accord à soi

Jessica Billet, coach professionnelle certifiée et praticienne bien-être, propose un espace pour se (re)trouver, s'écouter et faire des choix en accord avec soi, à travers différentes approches ayant toutes pour objectif de favoriser l'harmonie :

- Coaching professionnel : pour vous aider à trouver vos propres ressources pour atteindre vos objectifs.
- Coaching d'orientation scolaire : pour aider les jeunes à identifier la filière scolaire ou le métier qui leur correspond.
- Bilan de compétences : pour faire le point sur vos compétences, aptitudes et motivations profondes, en vue d'un éventuel projet d'évolution professionnelle ou de formation (financement possible via le CPF).
- Approche sensorielle : pour libérer en douceur les énergies bloquées et permettre l'harmonie entre le corps et l'esprit, en coaching ou à travers un soin énergétique Reiki ou un massage « des 5 continents ».

170 cours Victor Hugo
Du lundi au vendredi de 9h à 19h,
Rendez-vous sur www.accordasoioi.org
ou par téléphone au 06 69 12 82 03.



Suivez les séances en direct sur cenon.fr

Ici, retrouvons-nous !



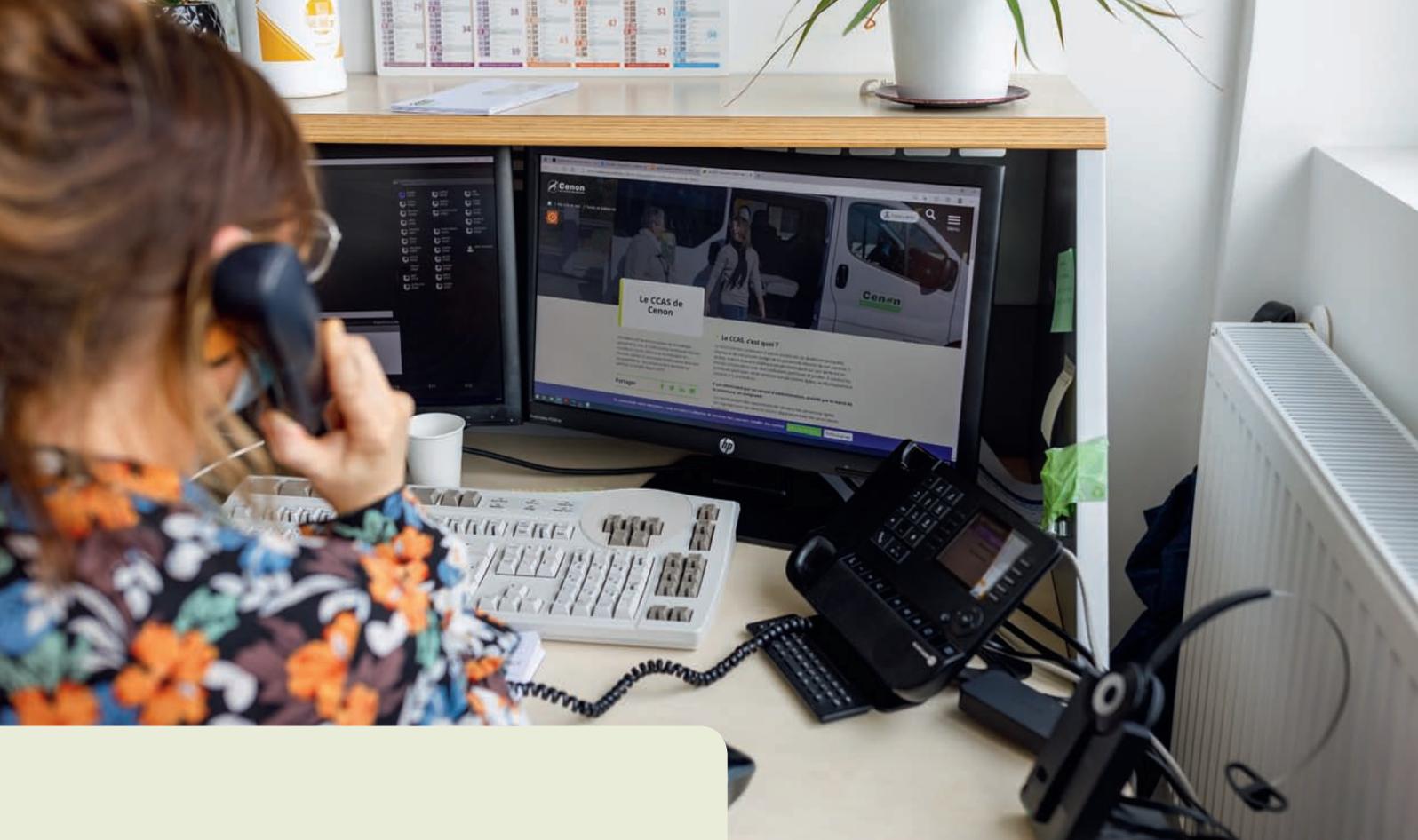
Décryptage

Centre communal d'action sociale : aux côtés des usagers

Véritable outil de mise en œuvre de la politique sociale de la ville, le CCAS (Centre communal d'action sociale) informe, oriente ou accompagne tous les Cenonnais.

Parfaitement identifié par le public et les professionnels, il a traité sur l'année 2024, 19 494 demandes : 5 430 en accueil physique, 14 064 par appels téléphoniques. Des sollicitations en hausse constante, qui le poussent à être en perpétuelle réflexion.

Renforcement de l'accueil, accompagnement numérique, partenariats avec les acteurs locaux, appel à la participation citoyenne, sont parmi les dernières pratiques adoptées, pour toujours plus de qualité de service et de réactivité.



120 agents, 25 métiers : la force d'une équipe plurielle

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'adresse à tous les publics pour :

- informer et orienter vers les aides auxquelles ils peuvent légitimement prétendre (hébergement, logement, alimentation, etc.),
- accompagner afin de faire valoir leurs droits sociaux et constituer les dossiers de demande d'aide financière,
- attribuer en urgence et au cas par cas des aides de secours, sous forme de versements monétaires ou de prestations en nature,
- accompagner dans la limite de ses compétences les personnes dans leur maintien à domicile en proposant l'intervention de personnel formé et encadré,
- favoriser le lien social en proposant des actions d'animation et de bien-être,
- évaluer à domicile leurs besoins et leur proposer des prestations et des plans d'aide adaptés,
- aider les aînés à trouver un hébergement collectif sécurisé et confortable.

Pour ce faire, plus de 120 agents et pas moins de 25 métiers (travailleurs sociaux, personnels et cadres administratifs, agents techniques, animateurs, auxiliaires de vie, conseillers en économie sociale et familiale, psychologue, etc.) opèrent au sein des :

- > Service interventions sociales et développement social. Pour les aides facultatives, les accompagnements au logement, les accompagnements sociaux renforcés (en direction des personnes retraitées, jeunes de 18 à 25 ans sans enfant, allocataires du RSA),
- > Service accueil - secrétariat. Pour orienter, informer, accompagner les usagers dans leurs démarches administratives,
- > Service animation et vie sociale pour les + de 60 ans. Pour rompre l'isolement, faire de la prévention, aider à mieux vivre ensemble,
- > Service autonomie à domicile (SAD) et services aux aînés. Pour favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie (entretien du cadre de vie, aide à la personne, transport, livraison de repas et de courses à domicile, etc.). Depuis 2010, le SAD est certifié par l'Association française de normalisation (AFNOR) pour sa qualité. Et depuis 2019, inscrit dans une démarche Qualité, Sécurité et Environnement (QSE),
- > Service finances (budgets) et moyens généraux (entretien des locaux, flotte automobile, etc.) du CCAS,
- > Service des résidences autonomes Pelletan et Gambetta.

Un accueil renforcé

Porte d'entrée des demandes des usagers, le CCAS a renforcé son accueil pour réduire les temps d'attente, faciliter l'accès aux droits, recentrer l'activité des travailleurs sociaux sur leur cœur de métier.

- Au niveau de la téléphonie, l'établissement bénéficie d'un nouveau système améliorant la prise en compte des appels.
- Au niveau de l'accueil physique, les agents ont suivi des formations sur l'accès aux droits, afin d'orienter ou de renseigner directement les usagers, sans avoir à passer par un travailleur social. Selon la demande (une carte de mobilité inclusion par exemple), un bureau est disponible afin d'y traiter la demande instantanément et en respectant la confidentialité.
- Agente de relais administratif, Véronique Lamothe aide les usagers dans leurs démarches numériques et peut même se déplacer chez les personnes à mobilité réduite (lire p. 12).
- La programmation d'ateliers thématiques, tel que « Créer sa demande de logement social en ligne : le pas à pas » (lire p. 24), est aussi un moyen « d'aller vers » l'utilisateur et de l'accompagner.

Faire avec l'utilisateur, pas à sa place

Personnes âgées isolées, personnes dans la précarité, porteuses d'un handicap peuvent, par leur situation, se sentir exclues de la vie de la cité. Faire avec l'utilisateur et non à sa place contribue à l'aider à retrouver sa place de citoyen.

- Le programme d'animations pour les + de 60 ans, « L'agenda des seniors, » est coconstruit avec les usagers. Chaque trimestre à la ludo-médiathèque La Lettre, plus de 50 personnes rejoignent son instance participative.
- Le fonctionnement du « réseau de bénévoles » a totalement été défini avec les volontaires (lire p. 13).
- L'inscription au plan canicule repose sur la vigilance de chacun (lire p. 6).

Retrouver une place de citoyen passe par une présence à des événements rassembleurs. Le traditionnel repas des aînés est un de ces temps. En janvier dernier, la 77^e édition a rassemblé près de 600 convives tout sourire ! Un rendez-vous précieux pour celles et ceux dont les occasions de se retrouver entre amis, voisins ou connaissances se raréfient.



Huguette Lenoir,
adjointe déléguée aux solidarités,
seniors, politique de la ville

« En informant les habitants sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, en accompagnant les plus fragiles, le CCAS aide à réduire les inégalités sociales et à faire société. »



CCAS de Cenon
Centre Emeraude
61-69 rue Camille Pelletan
Entrée C

05 47 30 50 60
ccas@cenon.fr

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et 13h30 à 17h



Véronique Lamothe,
agente de relais administratif

J'ai débuté mon parcours au sein de la mairie en 1993 où je m'occupais de l'entretien dans les écoles. Puis j'ai travaillé comme aide à domicile et auxiliaire de vie pendant 14 ans. Cette expérience m'est très utile dans le poste que j'occupe actuellement, car elle m'a permis de développer des qualités essentielles comme la patience, l'écoute et la neutralité, qui sont indispensables pour offrir un accompagnement de qualité aux usagers.

Le CCAS a créé cette fonction d'agente de relais administratif en 2023 afin d'enrichir son accueil. Soit les personnes se présentent spontanément, soit les demandes me sont transmises par les aides à domicile, les assistants sociaux ou même les bailleurs sociaux.

Ma mission est d'accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne pour les demandes administratives et accès aux droits. Ce service s'adresse aux personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou qui rencontrent des difficultés pour remplir un document, pour créer une adresse ou un compte France Connect. Cela peut concerner par exemple une demande de logement social, une pension de réversion, une complémentaire santé solidaire ou une demande auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Et à partir d'avril, je vais coanimer l'atelier collectif « Créer sa demande de logement social en ligne : le pas à pas » qui a lieu tous les mois au Pixel (lire p. 24).

Ma motivation principale est d'aider les personnes dans le besoin et de les voir satisfaites.

Nathalie Carton de Wiart,
responsable de l'épicerie sociale

En activité depuis plus de 20 ans, l'épicerie sociale s'adresse à des personnes en difficulté habitant la commune, orientées par les services sociaux. Elles adhèrent au dispositif qui leur délivre en retour une aide alimentaire, récemment revalorisée en raison de l'inflation, et un accompagnement individuel.

L'accompagnement est désormais individualisé, par le passé il était collectif, avec des contrats à durée variable et des objectifs définis avec chaque adhérent. Cela nous permet de mieux suivre l'évolution des situations de chacun et d'adapter notre aide en conséquence.

J'oriente ainsi les personnes en fonction de leurs besoins vers les organismes appropriés, les aide à gérer leur budget, à suivre un parcours de santé, en tenant compte de leurs difficultés propres.

Avec l'équipe, nous menons aussi un volet « animation ». Nous organisons des ateliers de cuisine tournés vers la transition alimentaire, en utilisant des produits durables, locaux et de saison. Ces activités sont liées à la santé et encouragent les adhérents à adopter des pratiques vertueuses selon leurs moyens. Le jardin de l'épicerie sert de supports à des actions collectives, aidant les adhérents à développer de nouvelles compétences. Ils suivent aussi des ateliers menés par les associations V.R.A.C. et Ekolo-Geek sur la sensibilisation autour d'une alimentation saine, du gaspillage alimentaire, de la consommation d'énergie.

Récemment, nous avons bénéficié de subventions dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous » qui nous permet d'acheter des produits locaux et bio auprès des magasins locaux et auprès d'un agriculteur situé en Dordogne.

D'une manière globale, l'épicerie sociale défend la transition écologique et environnementale, ainsi qu'une meilleure alimentation.





Muriel Sella,
habitante volontaire dans le réseau de bénévoles

Le CCAS a souhaité créer un réseau de bénévoles, désireux de donner de leur temps auprès des personnes âgées isolées.

Le projet a démarré afin de préparer la première « Semaine contre l'isolement social des personnes âgées » mise en place en juin 2024 par le Département.

Un groupe de six habitants a travaillé sur le programme cenonnais avec un spectacle, un micro-trottoir, une émission sur O2 Radio, un stand lors de la Fête du Cypressat.

Aujourd'hui, nous sommes 11 bénévoles. Avec le CCAS, nous avons rédigé une charte du bénévole qui définit notre fonctionnement et notre rôle. Chacun s'investit en fonction de ses disponibilités, de ce qu'il peut donner ou proposer et ceci dans une ambiance amicale et conviviale ! Notre objectif principal est de recréer du lien social avec les personnes âgées vivant seules à leur domicile : les aider à reprendre confiance en elles et à retrouver leur place dans la société. Nos interventions peuvent être variées : lecture, jeux de société, faire des gâteaux, des promenades... Nous pouvons aussi les informer des activités proposées par le CCAS et par les associations de la commune. Nous intervenons en binôme et adaptons nos activités aux besoins de nos aînés.

Le CCAS ayant adhéré à MONALISA (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés), nous allons bénéficier, tout en restant autonomes, de formations et de rencontres avec d'autres bénévoles girondins. Et bien sûr nous commençons à réfléchir au programme cenonnais de la deuxième édition de la « Semaine contre l'isolement social des personnes âgées » qui aura lieu du 2 au 7 juin.

Nous invitons les Cenonnaises et les Cenonnais intéressés par notre action à nous rejoindre.

Chaque petit engagement compte ! Et si vous vous sentez isolé ou connaissez quelqu'un qui l'est, n'hésitez pas à nous contacter via le CCAS au 05 47 30 50 60.

Jean-Marc Ferreira,
brigadier à la Police municipale

Policier municipal depuis 10 ans, j'ai travaillé en région parisienne avant d'arriver à Cenon il y a 3 ans. Lors de mon entretien d'embauche, j'ai évoqué mon expérience d'animation d'ateliers de prévention pour les personnes âgées. Bien que mon domaine principal soit la sécurité, je reste passionné par la transmission de mon savoir-faire en matière de prévention, surtout avec les personnes âgées.

Fin 2024, le CCAS a organisé deux ateliers de prévention à destination des aînés : l'un sur les arnaques, l'autre sur la sécurité routière.

L'atelier sur les escroqueries visait à rassurer les participants et à leur enseigner les comportements à adopter dans diverses situations : lors de promenades, de retraits d'argent ou de démarchages à domicile. Les escroqueries par SMS, appels téléphoniques, courriels ont aussi été évoqués.

Le volet prévention routière a couvert des aspects liés au véhicule et au conducteur : vérification du véhicule, port de la ceinture de sécurité, réglage des rétroviseurs, fatigue et état psychologique. Les gérants de Palmer Optique et de l'auto-école La Marègue ont offert des tests de vision et délégué un moniteur auto pour répondre aux questions courantes des automobilistes. Si légalement il n'y a pas de limite d'âge concernant la conduite, j'ai tout de même invité les personnes âgées à reconsidérer leurs réflexes et leurs modes de déplacement, en privilégiant si possible les transports en commun et le covoiturage. Sans oublier l'enjeu climatique : car est-il judicieux de prendre sa voiture, de tourner pendant une heure pour trouver une place et risquer une verbalisation ?

Ces ateliers ayant eu un vrai succès auprès des aînés, le CCAS souhaite les poursuivre. Etant également formateur de sauveteur secouriste au travail, j'ai proposé des séances sur la détection des malaises, les informations à fournir lors d'un appel d'urgence, l'utilisation d'un défibrillateur.



Violences conjugales, intrafamiliales : tous concernés

En 2023, 1 185 femmes ont été victimes de tentatives de féminicide au sein de leur couple. 93 y ont perdu la vie. Seulement 16 % ont déclaré avoir déposé une plainte en gendarmerie ou en commissariat de police à la suite de ces violences.

Le féminicide dont a été victime Nasrine, habitante et agente municipale cenonnaise, a rappelé la brutalité de ces chiffres et la nécessité constante d'informer, d'alerter, de former sur l'aide aux victimes.

Depuis 2016, le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) de Cenon compte un groupe opérationnel de lutte contre les violences faites aux femmes, de lutte contre les violences intrafamiliales et d'aide aux victimes.

Le CLSPD est coordonné par Jean-Michel Loubaney, chef du pôle Tranquillité publique - Police municipale et présidé par le Maire. Ses réunions plénières réunissent l'ensemble des acteurs du territoire prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance, soit 83 partenaires : des représentants de la Préfecture, de la Police nationale, de la justice, d'associations locales de prévention, de la jeunesse, d'aide aux victimes, des bailleurs sociaux, des collèges et lycée de la commune, des services municipaux, etc.



Hurizet Günder,
adjointe déléguée à la citoyenneté,
démocratie locale, gestion urbaine de
proximité, prévention, égalité femme-homme,
lutte contre les discriminations

« En 2022, à la suite de l'augmentation sur le plan national des violences intrafamiliales liée au confinement, le CLSPD a souhaité mettre en place une action de communication autour du violentomètre et des formations pour les personnels recevant du public. »

● Le violentomètre : un outil pour mesurer la violence dans une relation

Le violentomètre est un outil d'auto-évaluation, avec 23 questions rapides à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, violente.

Consultable et téléchargeable en 8 langues sur cenon.fr/violences, disponible dans les accueils de la mairie, le violentomètre a été distribué aux partenaires recevant du public, ainsi qu'aux pharmacies et cabinets médicaux. Vous pouvez vous y référer dans la page ci-contre. Une réflexion est en cours pour une nouvelle diffusion à grande échelle.

● Des formations pour les personnels recevant du public

Parce qu'identifier une potentielle victime, la rassurer, l'orienter, l'accompagner dans une prise en charge ne s'improvise pas, la Ville de Cenon finance depuis 2022 une formation de deux jours délivrée aux agents municipaux et aux partenaires recevant du public. 72 professionnels l'ont déjà suivie.

Elle est conjointement conduite par les juristes du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et les représentants de la Police nationale afin de couvrir tout le spectre de la prise en charge : du dépôt de plainte à la procédure pénale, de la décision de justice à son application.

En parallèle, une formation spécifique est proposée aux élus assurant les astreintes du week-end. En effet, nombre de violences se déroulent sur ce temps, alors que la famille est réunie au domicile et que nombre de services vers lesquels l'élu pourrait se tourner, sont fermés.

● Des lieux de proximité à votre écoute

La lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, sexuelles ou sexistes est l'affaire de tous. Victimes ou témoins, libérer la parole est la première des défenses. Pour cela, vous pouvez vous rendre dans les accueils proches de chez vous :

- Centre d'écoute anonyme de l'APAFED (association pour l'accueil des femmes en difficulté) : 05 56 40 93 66
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) : 5 rue Stéphane Mallarmé - 05 56 44 30 30.
- Pôle Tranquillité publique - Police municipale : centre Emeraude, 2 bis rue Beaumarchais - 05 56 67 48 00.
- Commissariat de police : 135 avenue René Cassagne - 05 47 30 58 52.
- Service de médiation sociale : 142 avenue René Cassagne, 05 57 80 35 66.
Permanence tous les mardis matin d'un accompagnement juridique des victimes de violences intrafamiliales par Le Prado.

En cas d'urgence, appelez le 17 (police secours)



Budget :

investir pour l'avenir sans dégrader notre bonne situation financière

Lundi 17 février 2025, le Conseil municipal a adopté le budget pour l'année 2025. Dans un contexte économique et financier complexe, la municipalité s'engage à préserver la qualité des services publics tout en préparant l'avenir de la ville.

● **Le choix d'un budget rigoureux et responsable**

Le budget 2025 s'élève à 71,951 millions d'euros, englobant le budget principal et les budgets annexes. Cette somme représente une augmentation de 1,6 % par rapport au budget de 2024. Cette progression modérée témoigne de la volonté de la Ville de maîtriser ses finances tout en répondant aux besoins croissants de la population.

Consciente des contraintes économiques pesant sur les ménages, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux pour l'année 2025. Les grilles tarifaires des services publics restent inchangées, garantissant ainsi un accès équitable aux services pour tous les habitants.

Les dépenses de fonctionnement ont été rigoureusement encadrées, avec une augmentation limitée à 2,8 %. A titre d'exemple, les charges de personnel représentent 45 % des dépenses globales de fonctionnement, un pourcentage inférieur à la moyenne nationale de 57 % pour des communes de taille comparable.

● **Un financement optimisé des investissements**

La Ville poursuit une stratégie de financement adaptée pour ses projets d'investissement. Sur les cinq dernières années, les investissements ont été financés par :

- l'autofinancement : 14,9 millions d'euros
- le recours à l'emprunt : 14,5 millions d'euros
- les subventions d'investissement perçues (Etat, Département, Région) : 12,8 millions d'euros

Ce recours maîtrisé à l'emprunt permet de maintenir une capacité de désendettement satisfaisante (7 années, le seuil d'alerte étant fixé à 12 années) tout en enrichissant le patrimoine communal de manière raisonnée.

● **Les priorités pour 2025**

La Ville poursuit la mise en œuvre de son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), structuré pour répondre aux enjeux de transition écologique et sociale tout en anticipant les besoins futurs du territoire. Ce programme s'articule autour d'opérations majeures comme :

- le renouvellement urbain : 2 M€, afin de poursuivre la transformation des quartiers Palmer-Saraillère-Sellier dans le cadre du programme ANRU,
- la Cité de l'enfance Léo Lagrange : 1,5 M€, pour la modernisation et l'amélioration des équipements dédiés à la petite enfance,
- l'aménagement du parc de la Mairie : 1,5 M€, pour offrir un espace paysager repensé et accessible à tous.

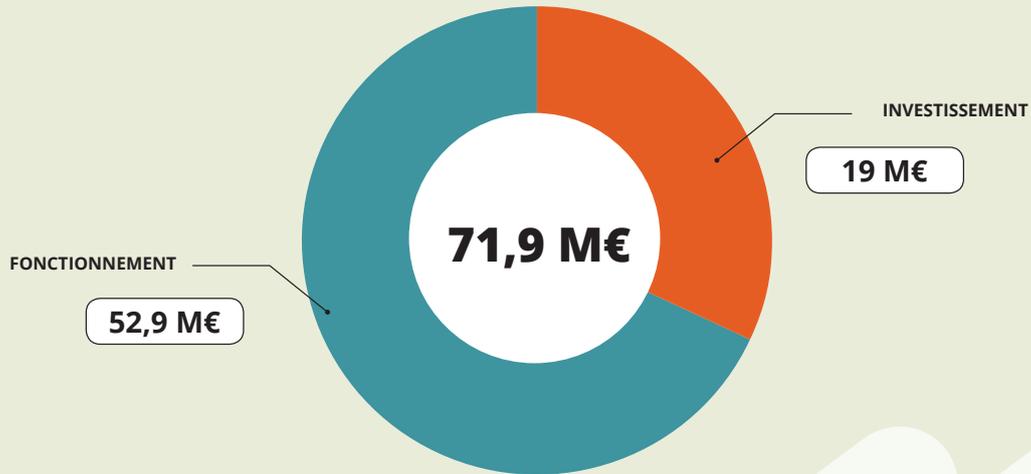
En parallèle de ces projets d'envergure, des opérations d'investissement sont également programmées sur 2025 pour renforcer les infrastructures et services municipaux comme la rénovation et l'extension du Château Tranchère, des travaux de mise en accessibilité des équipements publics...

● **Un engagement fort envers les associations locales**

Le soutien aux associations et structures locales constitue un axe important du budget 2025. Les acteurs associatifs jouent un rôle essentiel dans la vie locale, en contribuant au dynamisme du territoire et en proposant des activités variées dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité, de l'éducation et de l'environnement. Afin de les accompagner dans leurs missions, la municipalité alloue des fonds spécifiques pour assurer leur fonctionnement et soutenir leurs initiatives.

Le budget 2025 prévoit plusieurs formes d'accompagnement :

- des subventions de fonctionnement afin de permettre aux associations de maintenir leurs activités et d'assurer leur pérennité,
- un soutien aux projets et événements associatifs pour encourager des initiatives locales et participer à l'animation et au renforcement du lien social sur la commune,
- la mise à disposition d'équipements et d'infrastructures municipales offrant aux associations des lieux adaptés à leurs activités.



Michaël David,
1^{er} adjoint délégué aux Finances, Commande publique et modernisation de l'administration

« Le budget 2025 traduit notre engagement à préserver un service public de qualité tout en poursuivant les investissements nécessaires au développement de Cenon. Grâce à une gestion rigoureuse et une recherche active de financements, nous maintenons une trajectoire financière équilibrée, sans hausse des taux d'imposition municipaux. »



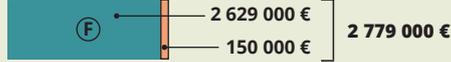
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INSERTION



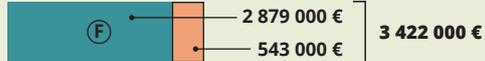
AFFAIRES JURIDIQUES ET CITOYENNES



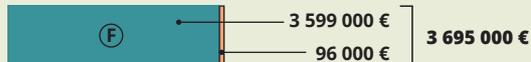
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET CADRE DE VIE



CULTURE



SPORT



ACTION SOCIALE



EDUCATION, ENFANCE ET PETITE ENFANCE



INNOVATION, MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE



F **Fonctionnement** : produits et charges courants concernant les salaires et charges sociales, les factures d'énergie, l'alimentation (facturation des repas scolaires), assurances, maintenance des bâtiments, des ascenseurs, taxes et impôts.

I **Investissement** : opérations durables sur le patrimoine municipal (travaux d'isolation, réfection de toiture, travaux de mises aux normes, d'accessibilité des bâtiments, etc.), aménagements paysagers (végétalisation de cours d'école, parc de l'Hôtel de ville), aménagement de l'Estacade, plan de sauvegarde de la résidence du parc Palmer, etc.



A B

parentalité à tous les e

La Ville, le bailleur Clairisienne
d'animation et de médiation a
Désormais, le bâtiment B0 acco
petite enfance - parentalité, u

Beausite :

Accueil et animations à tous les étages !

Et leurs partenaires, ont construit un projet au cœur du quartier Beausite. Accueil sur trois niveaux, un pôle animation, un pôle sportif, ouverts à tous.

Quartier pentu, enclavé, Beausite compte 310 logements occupés majoritairement par des familles avec enfants ou adolescents : 77 ont moins de 7 ans, 89 sont âgés de 7 à 11 ans, 95 ont entre 12 et 16 ans, 153 entre 17 et 25 ans.



Jean-François Egron,
Maire de Cenon

« Ce constat (mobilité difficile, typologie des résidents) a conduit la Ville à réfléchir à un projet de cohésion sociale. L'inscription de Beausite par l'Etat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a permis, grâce à des financements supplémentaires, de donner plus d'ampleur au projet. »

● Un pôle petite enfance - parentalité en rez-de-chaussée

En cours d'aménagement grâce à un financement CAF, le lieu devrait ouvrir courant avril. Les familles cenonnaises y trouveront :

- un LAEP, lieu d'accueil enfants-parents pour des temps partagés, des échanges entre parents, avec des professionnels de la petite enfance,
- des permanences du Relais Petite enfance,
- des cafés des parents,
- toutes actions autour de la parentalité.

Les familles seront sollicitées pour faire vivre le lieu, définir les actions dont elles ont besoin, voire pour cogérer l'accueil. Par leur implication active, l'espace pourrait devenir un sas de respiration offrant des temps de répit aux parents, libres d'aller suivre une activité aux étages du dessus.

● Un pôle animation au premier étage, un pôle sportif au second

Au premier étage, les historiques Amicale des Locataires et AJHaG poursuivent leur activité envers les résidents :

- l'AJHaG avec de la médiation, de l'écoute et du conseil à destination des jeunes et des familles,
- l'Amicale des locataires avec des ateliers créatifs, la gestion du Jardin de l'amitié et du compostage partagé.

A la rentrée scolaire prochaine, un groupe CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) y sera présent pour de l'aide aux devoirs, des conseils de méthodologie délivrés aux élèves : de l'école élémentaire au lycée.

Les médiateurs de la Ville sont également à l'écoute des habitants les mercredis après-midi sur site.

Au second étage, la grande salle de 130 m² est devenue un dojo tout équipé, financé par l'Etat et la Fédération française de judo. L'ambition est d'enregistrer 50 licences par an. Ouvert à tous, il est animé par :

- Visions Mêlées pour des séances de jujitsu brésilien, de self-défense et de sambo, les mardis et mercredis. Renseignements et inscriptions : 07 63 06 07 97 - sport@visionsmelees.fr.
- Sport Emploi pour du pilates pour les adultes (le lundi 14h -16h) et du multisports (un mercredi par mois sur le city-stade). Renseignements et inscriptions : 07 84 69 60 30.
- L'US Cenon pour du judo les lundis et mercredis (créneaux enfants, adultes, handi, parents - enfants) avec le coach sportif Kévin Schmitt. Renseignements et inscriptions : kevin.schmitt@uscenon.fr - 06 22 81 53 00.

Également proposés, encadrés par Kévin Schmitt :

- Activité marche adultes, idéale pour l'entretien et le réveil musculaire : les mercredis et vendredis, 10h - 11h.
- Atelier insertion tout public (accompagnent numérique, rédaction de documents, aide à la recherche de formation/ d'emploi) : les jeudis, 9h - 11h.

Les trois pôles sont ouverts à tous. Ils se situent au bâtiment B0, rue Marcel Paul.



Cenon

LA SOCIALE, DEPUIS 1838

L'aide sociale telle que nous la connaissons, est un héritage direct de la Révolution française. Sous l'Ancien Régime, l'Église catholique avait le monopole de la charité publique. Après 1789, la saisie des biens de l'Église nécessitait un nouveau mode d'assistance qu'ont exercé les bureaux de bienfaisance jusque dans les années 50, avant de muer en bureaux d'aide sociale, puis en centres communaux d'action sociale.

● Dans la grande histoire

Créés en application de la loi du 7 frimaire An V du calendrier républicain (soit le 27 novembre 1796 du calendrier grégorien), les premiers bureaux de bienfaisance portent secours aux malades, vieillards et infirmes. Ces bureaux de bienfaisance marquent l'émergence d'un droit des pauvres et du devoir légal d'assistance des communes, qui vient progressivement se substituer à la charité publique organisée par l'Église catholique ou par des bienfaiteurs privés.

Ces bureaux de bienfaisance sont destinés à secourir les indigents ne pouvant bénéficier d'une assistance dans les hospices, en leur distribuant de la soupe et des secours en nature (nourriture, vêtements, charbon). Gérés par une commission administrative composée de délégués de l'administration nommés par le préfet et de membres élus par le Conseil municipal, les bureaux de bienfaisance constituent, sous la présidence du maire, la liste des personnes à secourir et administrent les biens et revenus. À la suite de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, les communes ne disposant pas de bureau de bienfaisance ouvrent des bureaux d'assistance.

Après la Seconde Guerre mondiale, le vocabulaire évolue, l'assistance cède la place à l'aide sociale. L'importante réforme des lois d'assistance de 1953, qui vient codifier l'ensemble des mesures d'assistance au sein du Code de la famille et de l'aide sociale, provoque la fusion des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'assistance en bureaux d'aide sociale (BAS en abrégé). Les BAS exercent alors une action de prévoyance, d'entraide et d'hygiène publique. Ils établissent des dossiers d'aide sociale et d'aide médicale en tenant à jour la liste des personnes secourues, créent des foyers en vue de fournir aux personnes âgées des repas à prix modéré et des salles d'accueil.

● A l'échelle locale

A Cenon, un budget dédié au fonctionnement du bureau de bienfaisance est identifié dès 1838. Il s'agit de venir en aide principalement aux indigents de la commune.

Entre 1920 et 1950, le bureau de bienfaisance instruit de plus en plus de demandes d'aide, réparties en 5 catégories :

- l'assistance aux femmes en couche,
- l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables,
- l'assistance aux familles nombreuses,
- l'assistance en nature,
- l'assistance médicale gratuite.

Faisant écho à la réforme de 1953, le bureau de bienfaisance cenonnais devient bureau d'aide sociale.

Les années 60 marquent une amplification de l'aide sociale, avec pour objectif d'améliorer les conditions quotidiennes de l'existence de chacun et en particulier des plus défavorisés. Jusqu'aux années 90, c'est l'époque des grandes réalisations tels que : le foyer résidence La Lorette, le Centre pour infirmes moteurs cérébraux, le centre social La Colline, une section de la sécurité sociale, une annexe ANPE (aujourd'hui France Travail), la maison de l'enfance Dolto...

Au fil de l'implantation de structures spécialisées, l'accompagnement du BAS se fait moins généraliste. Toutefois, celui des aînés est resté une priorité et s'est même vu renforcer avec la gestion des résidences pour personnes âgées Ramadier et Gambetta, la présence de 7 foyers-restaurants répartis dans

tous les quartiers de la ville et la création de nouvelles prestations favorisant le maintien à domicile : le port de repas et la visite d'aide-ménagères dès 1976, un service de soins médicaux en 1983.

● Le passage en Centre communal d'action sociale

La loi de décentralisation du 6 janvier 1986 transfère les compétences en matière d'aide sociale et de santé aux collectivités. Les bureaux d'aide sociale deviennent centres communaux d'action sociale (CCAS).

Muni alors d'un budget de 7 millions de francs (11% du budget global de la Ville), le CCAS de Cenon coordonne les activités d'entraide de la commune en faveur de tous les Cenonnais en collaborant avec les différents organismes (CAF, CPAM, ANPE, Département...), les institutions privées et les associations.

En décembre 1988, l'Etat crée le RMI (revenu minimum d'insertion) pour garantir un niveau minimum de ressources et faciliter l'insertion ou la réinsertion de personnes disposant de faibles revenus. Aide de première urgence, le RMI est accordé aux demandeurs par les Préfets et versé par les Départements. Localement, le CCAS met tout son savoir-faire au service du dispositif RMI. Il intervient à chaque étape, assurant l'instruction administrative et sociale des dossiers et en participant activement au travail de la Commission locale d'insertion. En effet, les demandeurs du RMI devaient s'engager à suivre des actions d'insertion sociale ou professionnelle, formalisées par un contrat d'insertion signé par le bénéficiaire et le président de la Commission locale d'insertion.

En 2003, le revenu minimum d'insertion devient revenu minimum d'activité, puis revenu de solidarité active (RSA) en 2009.

Aujourd'hui, les allocataires du RSA restent accompagnés par le CCAS. Les autres publics pouvant bénéficier d'un accompagnement social renforcé par le CCAS sont les personnes retraitées et les jeunes de 18 à 25 ans sans enfant. L'accueil du CCAS demeure cependant un point d'entrée pour tout habitant de la commune, qui y trouvera l'information nécessaire relatives à ses droits sociaux.



Nicole Ragougneau

Médaille de la ville pour son engagement auprès des Restos du Cœur.

● *Quel est votre lien avec Cenon ?*

J'ai connu Cenon par mon travail à la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), qui s'est implantée à Emeraude en 1972.

● *Pourquoi vous êtes-vous engagée aux Restos du Cœur ?*

Mon engagement depuis 15 ans aux Restos du Cœur vient certainement de mon éducation. Fille unique, mes parents m'ont inculqué la valeur du partage et de la solidarité. Un héritage familial qui a d'ailleurs toujours ponctué mon engagement social. Cette fibre sociale a guidé toute ma carrière : 42 ans passés tout d'abord au service social, puis en tant que conseillère retraite. Après mon départ à la retraite en 2004, j'ai ressenti le besoin d'être utile. Ce n'est qu'en 2010 qu'un ami m'a proposé de découvrir les Restos du Cœur. J'ai été enchanté par la noblesse de leurs missions, leur gestion rigoureuse et l'ambiance chaleureuse. Pourtant, Je ne l'aurais jamais présagé quand, en 1985, je regardais, le concert des « Enfoirés ». Cette expérience aux Restos du Cœur est une fierté familiale. Mes compétences professionnelles trouvent un nouveau sens dans le bénévolat, et je suis heureuse de transmettre ces valeurs à mes enfants et petits-enfants. Chaque sourire, chaque espoir que nous faisons naître, me confirme que je ne me suis pas levée pour rien. Le 18 janvier 2025, j'ai reçu la médaille de la ville : une reconnaissance inattendue tant mon engagement est naturel.

● *Quelles sont vos missions principales aux Restos du Cœur ?*

Avec l'aide de deux bénévoles coresponsables, je gère l'accueil des bénévoles, des stagiaires, répartis les tâches. Je m'occupe des stocks ainsi que du secrétariat. Je renseigne les bénéficiaires sur leurs droits lors des inscriptions. C'est gratifiant d'aider quelqu'un à obtenir une aide qu'il a omis de demander. Aux Restos, notre accompagnement va au-delà de l'alimentaire. Nous aidons à la recherche d'emploi,

aux vacances des enfants, distribuons des vêtements, orientons vers les services adaptés comme la Maison de la justice pour l'accès aux droits, ou le Centre social et culturel La Colline pour des cours de français.

● *Quels bénéficiaires viennent aux Restos du Cœur de Cenon ?*

Nous accueillons des familles monoparentales, des femmes seules, des étudiants, des sans-abris, des retraités. Chaque semaine, 1183 personnes (448 familles) reçoivent de l'aide alimentaire, soit 7 041 repas distribués. L'aide est basée sur un barème de ressources, avec une possibilité de dépannage ponctuel pour les urgences.

● *Quelle est la relation du centre avec la Mairie ?*

Nos relations sont excellentes. La Ville nous fournit un local et un soutien logistique précieux tout au long de l'année, ainsi que pour nos campagnes de collecte. En novembre dernier, l'école municipale de musique a organisé un concert solidaire au profit de notre antenne locale. Et la Ville donne de la visibilité à nos actions sur ses supports de communication dès que nous la sollicitons.

● *Un dernier mot à ajouter ?*

Je lance un appel au bénévolat, particulièrement pour assurer les collectes dans les six magasins de la Métropole. Mon rêve ultime serait que les Restos du Cœur accueillent de moins en moins de personnes, voire qu'ils disparaissent, signe que la précarité aurait reculé.

Restos du Cœur de Cenon

88 cours Victor Hugo
05 56 40 31 75 - ad33.cenon@restosducoeur.org



Exposition

Art du papier, éclats de lumière

Jusqu'au 30 mai

Cinq artistes réinventent ce matériau et en révèlent toute la richesse artistique.

> Les ateliers 38, rue Pasteur | Entrée libre

Café PRU

Mardi 1^{er} avril • 10h-12h

Rencontre conviviale pour discuter du Programme de Renouvellement Urbain.

> Maison du projet Palmer | Entrée libre

Les rencontres de l'entrepreneuriat culturel et créatif

Mardi 1^{er} avril • 9h30-20h

Le rendez-vous des acteurs des champs culturels ou de l'accompagnement, avec : village de l'accompagnement, ateliers, bord de scène des métiers créatifs et techniques, table ronde, animations musicales.

> Rocher de Palmer | Entrée libre

Ateliers culinaires

Du 2 au 12 avril

Par l'association Et Toque !
Inscription : 06 22 47 30 33.

• Atelier enfants (5 - 12 ans)

Mercredi 2 avril, 14h30 : recette poisson ou crustacé avec plein de fruits.

Mercredi 9 avril, 14h30 : cupcake pailleté.

> Centre Triboulet | 15€ après adhésion de 1€

• Atelier parent-enfant

Samedi 12 avril, 10h : réalisation d'une recette sucrée.

> Salle les Mercuriales, rue Victor Schoelcher | 30 € après adhésion de 1€



Spectacle jeune public

Ali Baba

Vendredi 4 avril • 19h

La compagnie Eclats raconte en mots et en musique l'histoire d'Ali Baba. Pour la famille et les enfants à partir de 7 ans.

> Espace Simone Signoret | 10€ / 5€

Théâtre

Nous sommes formidables

Vendredi 4 avril • 20h45

Par Rémy Boiron. Au début, il n'y avait rien. Et puis un grand boum, des soleils, des planètes, une Terre, et puis des hommes. Dingue ! Mais formidable ?

> Oscillo-théâtre / 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune

Marche nordique

Nordic Walkin' Bordeaux Métropole

Du 4 au 6 avril

Plusieurs parcours pour découvrir les plus beaux sites de la Métropole, dont le parc des Coteaux.

> www.nordicwalkin-bordeauxmetropole.com

Loto

Samedi 5 avril • 14h

Organisé par l'association AMAOUAC.

> Château du Diable

Concert

Le chœur voyageur

Dimanche 6 avril • 15h

La promesse d'un répertoire éclectique et exigeant où se mêlent convivialité et humour. Proposé par l'association Les amis du patrimoine cenonnais.

> Eglise Saint-Romain | Tarif libre

Football américain

Dimanche 6 avril • 14h

Les Devils Cenon reçoivent les Dragons - Poitiers.

> Stade Henri Danflous de Palmer | En libre accès

Concert têt

Satie, le clown et la prière

Jedi 10 avril • 14h15

Avec France Desneulin (piano), Léa Frouté (chant) et Gérard Laurent (comédien).

> Espace Simone Signoret | 10€, 8€

Loto

Samedi 12 avril • 14h

Organisé par le comité d'animation Testaud.

> Château du Diable

Avril

Au programme



Rencontre de jardiniers

La brigade des radis

Samedi 12 avril • 10h

Germaine Veille invite à partager conseils (sur les semis, les plantations au potager, le jardinage au naturel) et recettes gourmandes !

> Jardin 1001 feuilles, RDV Maisson des associations | Gratuit. Inscription conseillée au 06 47 33 81 00

Atelier d'observation

L'arbre et ses habitants

Samedi 12 avril • 14h

Une proposition de La Source, maison écocitoyenne, pour tout savoir de la vie des arbres et leur importance pour la biodiversité. Animé par Pierre Trintignac de la LPO.

> Parking Tranchère | Gratuit, sur inscription : la_source_maison_ecocitoyenne@cenon.fr

Stage d'origami

Lampes et objets en papier

Samedi 12 avril • 9h

Par Alice Viale. Matériel fourni. Chaque participant repart avec sa création.

> Les ateliers 38, rue Pasteur | 35€ sur réservation : 07 82 45 15 83

BRADERIES SOLIDAIRES

Vente à petits prix de : vêtements, linge de maison, vaisselle, jouets, chaussures, objets de bric-à-brac, de livres. Prévoir vos sacs pour ranger les articles achetés.

Les jeudis 3, 10, 17, 24 avril et 10 mai
14h - 17h

Le samedi 5 mai

10h - 12h / 14h - 17h.

au local du Secours Populaire, résidence Trait d'union, bâtiment A, 81 rue Alexandre Dumas.

Le jeudi 22 mai

10h - 12h / 14h - 17h.

à l'espace jeunesse famille Nelson Mandela.

> Rens : 05 56 32 22 28



Avril

+ Tout l'agenda sur cenon.fr



Pas à pas

Demande de logement social en ligne

Par le CCAS, au Pixel relais numérique.

• Jeudi 10 avril de 14h30 à 16h30 • Jeudi 15 mai de 14h30 à 16h30

Accompagnement numérique pour créer, compléter ou renouveler sa demande en ligne de logement social. Conditions demandées : parler et comprendre la langue française, avoir une adresse mail, venir avec une pièce d'identité à jour et les avis d'imposition ou non-imposition de l'année N-1 et N-2.

> Gratuit sur inscription auprès du Pixel : 05 56 67 80 66



Théâtre

Vapeurs

Vendredi 18 avril • 20h30

Et si on chantait les louanges de la femme ménopausée ? À la fois clown et conteuse, Pauline Blais s'amuse de son corps qui vieillit dans une épopée intime et drôle.

> Espace Simone Signoret | 10€ / 5€

Théâtre

Hautes Définitions

Vendredi 18 avril • 20h45

Une conférence délicieusement déjantée autour de bons mots tirés d'un "abécédaire inutile en soi, mais distrayant pour les autres".

Par Les Porteurs d'histoires.

> Oscillo-théâtre | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune

Bébés lecteurs

Samedi 12 avril • 10h30

Accompagnée de sa guitare, Manuela offre une nouvelle expérience de lecture saupoudrée de poésie et de chansons.

De 0 à 3 ans

Préparons la Fête du Jeu

Mardi 22 avril • 10h30

Réalisation de poissons à suspendre avec l'Espace Textile.

Tout public.

Mercredi 23, vendredi 25, mercredi 30 avril, vendredi 2 mai • 15h

Création d'éléments de décors (île au trésor, bateau pirate, etc.).

Tout public.

Briques Battle !

Jeudi 24 avril • 13h30

Composez votre équipe (2 personnes au minimum), bâtissez votre île au trésor et défiez les autres constructeurs.

Tout public.

Ateliers scientifiques

Rencontre avec Fanny Lohyer, photographe des fonds marins. A partir de 6 ans

Samedi 10 mai • 15h

« Eclats d'océans, à la découverte de la vie marine » des mers chaudes et du Bassin d'Arcachon.

Mercredi 14 mai • 15h

« À la découverte des requins ». Pour démystifier les idées fausses et découvrir la vérité sur ces géants des mers.



Matinée musicale

Samedi 10 mai • 11h

Représentation des élèves de l'école municipale de musique.

Entrée libre.

Fête du jeu : "Pirates et océans"

Samedi 17 mai • 10h-17h30

Création de chapeaux pirates, défilé déguisé, spectacle « Contes de pirates », tournoi de jeu vidéo, jeux de rôles, chasse aux trésors, parcours motricité, jeux surdimensionnés, vente de jeux d'occasion.

Tout public, en accès libre.

Chantier éducatif

Mercredi 21 mai • 17h30

Inauguration du panneau de signalétique bâti par huit jeunes accompagnés par la Mission locale et l'association Utopik Factory.

Propositions de la ludo-médiathèque La Lettre. Gratuit sur réservation

T. 05 57 77 31 77 - ludomediathèque@cenon.fr

Fermeture exceptionnelle les : vendredi 16 mai de 14h à 18h, mardi 20 mai de 10h à 13h, vendredi 30 et samedi 31 mai, toute la journée.

Pattes en ville

Dimanche 20 avril • 10h-18h

Urban Toutous organise un dimanche sur le thème du « chien urbain », en présence de nombreux exposants, jeux, restauration, etc.

> Parvis château Tranchère | En libre accès

Stages théâtre

Les personnages et leurs émotions

Du 22 avril au 17 mai

Une immersion dans l'art du jeu théâtral animée par Camille Charriaud.

• ados (11-14 ans) : 22 et 23 avril, 10h-17h

• enfants (7-10 ans) : 24 et 25 avril, 10h-16h30

• adultes : 17 mai (10h-17h), 18 mai (13h30-17h30)

> Inscriptions : mediation@culture-cenon.fr / 07 82 45 15 83 | 70€ + 15€ d'adhésion

Open Mic

Jeudi 24 avril • 18h

Avec MC Bacary Faye (LHAC), VeX aux platines, des grillades et du basket (Ballistik) ! Organisés par le F.A.R.E du Rocher de Palmer, les Open Mic s'appuient sur les cultures urbaines pour détecter un public sorti du milieu éducatif ou professionnel et l'amener vers un projet d'insertion.

> Espace Nelson Mandela | En libre accès

Commémoration

Journée nationale de la déportation

Dimanche 27 avril • 11h

Fleurissement de la stèle et inauguration de plaques à la mémoire de Henri Bonnet et Benjamin Bial de Bellerade.

> Stèle de la déportation, Hôtel de Ville | En libre accès

Jeunesse

Vacances d'avril

Du 21 au 30 avril

Programme en cours. Plus d'infos sur cenon.fr

• Soutien scolaire tous les matins de 10h à 12h.

• Découverte des cultures urbaines (12 places).

• Tournoi foot inter-quartiers du 28 au 30 avril.

> Espace Jeunesse, Maison des associations | Rens et inscriptions : 05 57 54 45 50 service.jeunesse@cenon.fr | Gratuit



Concert

Hantcha

Jeudi 17 avril • 20h30

Artiste franco-malgache, Hantcha intègre la musicalité de ses racines à des éléments plus contemporains, pour une folk métissée.

> Espace Simone Signoret | 10€



Spectacle

« Spirale »

Vendredi 2 mai • 20h45

Mêlant danse et théâtre, « Spirale » invite à une réflexion sensible et universelle sur l'identité, la vie, l'équilibre et l'espoir. Par la compagnie Untendanses.

> Oscillo-théâtre / 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune

Café PRU

Mardi 6 mai • 10h-12h

Rencontre conviviale pour discuter du Programme de Renouvellement Urbain.

> Maison du projet Palmer | Entrée libre

Commémoration

Victoire du 8 mai 1945

Jeudi 8 mai

- 10h30, cimetière Saint-Romain : dépôts de fleurs et minute de silence
 - 11h, recueillement à la stèle de la déportation et de la résistance
 - 11h30, Monument aux morts : discours officiels ponctués d'accompagnements musicaux par l'école municipale de musique,
 - 12h, Espace Simone Signoret : remerciements, verre de l'amitié
- > En libre accès

Concert

Gospel et chants du monde

Dimanche 11 mai • 16h

Représentation de la chorale Florac en chœur.
> Eglise Saint-Romain | 10€ / gratuit - de 12 ans

Spectacle jeune public

Les séparables

Vendredi 16 mai • 19h

Un « Roméo et Juliette » contemporain porté par deux jeunes comédiens sensibles et habités, dans une mise en scène où musiques, vidéos et corps en mouvement, forment avec les mots une unité inspirante. A partir de 9 ans.

> Espace Simone Signoret | 10€ / 5€

Spectacle

Scabreux ou la grenouille

Vendredi 16 mai • 20h45

L'intrusion d'un frère et d'une sœur dans la vie d'un père sous emprise mentale de sa nouvelle conjointe. Inspirée de faits réels. En ombre chinoise et marionnette.

> Oscillo-théâtre / 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants & carte jeune

Solidarité

Don de sang

Vendredi 16 mai • 15h

Un geste rapide, gratuit et solidaire qui peut sauver des vies.

> Maison des associations | Rendez-vous conseillé : dondesang.efs.sante.fr



48h de l'agriculture urbaine

Mai jardinons !

Samedi 17 mai • 10h-18h

Repas partagé, troc de plantes, animations, stands LPO, démoustication, espace enfants, etc.

> Jardin RêVé, rue Paul Verlaine | Entrée libre

Rencontre des entreprises

Mardi 20 mai • 18h

La Ville de Cenon invite les entrepreneurs pour échanger autour du développement économique de leur entreprise et du territoire.

> Rocher de Palmer
| Sur inscription : deveco@ville-cenon.fr

Balade des jardins

Samedi 24 mai • Après-midi

Jardin Sellier, verger du clos Saint-Romain, parc du Cypressat : découvrez en marchant des espaces verts remarquables. Animation LPO et étape "rafraichissante" avec MIGA!

> Plus d'infos à venir sur cenon.fr

Balade d'observation

Banal le moineau ?

Dimanche 25 mai • 8h45

Prêt à toutes les audaces pour se nourrir et nourrir sa famille, le moineau est un « piaf » pas comme les autres. Balade avec Mathieu Moulis, guide naturaliste.

> La Source, maison écocitoyenne, parc de la Mairie | Gratuit sur inscription : la_source_maison_ecocitoyenne@cenon.fr

Parcours du cœur

Dimanche 25 mai • 9h30

Parcours de course et de marche, animations, stands associatifs dans le cadre de la campagne annuelle de la Fédération Française de Cardiologie.

> Parc Palmer | En libre accès

Vide grenier

Dimanche 25 mai • 9h-17h

Emplacement : 4 euros le mètre ; 10 euros les trois mètres ; 10 euros la table.

Contact, inscriptions au 06 62 67 83 30

> Ecole Jeanne d'Arc du Cypressat | Entrée libre



Marché Carnot

Vendredis 9 et 23 mai • 18h

Producteurs locaux, grignotage sur place et ambiances musicales.

> Parvis de l'Hôtel de ville | En libre accès



Faites des bulles

• **Concours** : jusqu'au 17 mai, les 6 - 15 ans peuvent emprunter gratuitement et voter pour leur album préféré et participer à un concours de dessin sur le thème de l'eau.
A la ludo-médiathèque La Lettre.

• **Exposition** "Larguez les amarres !" : du 3 au 28 mai à la ludo-médiathèque La Lettre. Dessins de l'illustratrice Audrey Spiry réalisés pour les albums "L'expédition" et "Lotte, fille pirate".

• **"Faites des bulles"** : les 24 et 25 mai au Pôle culturel et sportif du Bois fleuri de Lormont. Rencontres auteurs, dédicaces, expositions, ateliers, spectacles.

Plus d'infos : faitesdesbulles-garonne.fr



Fêtes de quartier

Les Fêtes de quartier sont coconstruites par la Ville, les bailleurs, les associations et les habitants. Programme à venir. Ouvertes à tous, quel que soit son lieu de résidence.

• Vendredi 16 mai : Testaud

• Vendredi 23 mai : La Sarailière

• Samedi 24 mai : Gambetta - Sellier

Tribunes p

Espace d'expression des groupes politiques conformément à la loi du 27/02/2002

● Le groupe socialiste et apparentés

Un budget ambitieux et responsable

Le groupe socialiste s'associe à la parole de monsieur le maire sur le budget 2025. C'est un budget raisonnablement ambitieux, responsable, tourné vers notre population pour laquelle nous agissons au quotidien.

Il est **RESPONSABLE**, car nous n'avons pas souhaité revoir le taux de la taxe foncière pour préserver, tant que nous le pouvons, les contribuables cenonnais. C'est un budget maîtrisé, dans lequel nous recherchons toujours des cofinancements pour alléger nos dépenses. Cela nous permis de constituer sur notre territoire des projets structurants tels que la Cité Educative, Erasmus +, les financements ANRU des quartiers prioritaires, également le financement du complexe aquatique avec plus 6 M€, ou le complexe footballistique avec 1,3 M€ de subventions ...).

Il est **RAISONNABLEMENT AMBITIEUX** car les projets proposés durant le mandat ont été faits dans notre capacité financière. Surtout, la majorité des projets cités dans notre programme ont été réalisés.

Ce budget est soumis à plusieurs **CONTRAINTES. Celles imposées par l'Etat** (depuis 2020 : la crise COVID, dédoublement des classes, transferts de compétence) mais plus lourdement encore celles issues de l'endettement de l'Etat et des efforts que doivent produire les collectivités (Augmentation de 350 000 euros de la CNRACL, suppression des crédits dédiés au Fonds vert, dotations en attente...).

Mais c'est avec **RESPONSABILITÉ ET ENVIE** que nous voulons aborder l'avenir de Cenon et de ses habitants sans laisser personne au bord du chemin.

● Groupe Les Ecologistes

Depuis le 20 janvier Donald Trump et ses soutiens milliardaires multiplient les attaques contre les droits des femmes, les migrants, l'écologie, les scientifiques, le droit international... Son élection a redonné vigueur aux régimes autoritaires et aux partis d'extrême droite. Le coup est dur, mais **il faut rester combatif**. Pour faire face, appuyons-nous sur **l'engagement des militants et des associations** qui soutiennent les salariés, les migrants, les chômeurs, les femmes battues, les enfants en échec scolaire, les sans-logis... Il y a aussi celles et ceux (c'est souvent les mêmes) qui animent des jardins collectifs, qui protègent les arbres, la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau et luttent contre les projets routiers et ferroviaires destructeurs de l'environnement. Les écologistes sont à leur côté.

Nous devons aussi poursuivre **les transitions écologistes et solidaires**.

A Cenon, les politiques publiques menées par la majorité de gauche et écologiste améliorent le quotidien des habitants avec de nouveaux équipements pour le sport (Le Loret) et la culture (Cinéma Utopia), la création de deux parcs, la tarification sociale dans les cantines et pour les activités jeunesse, la végétalisation de l'espace public, le programme européen Erasmus + pour les élèves... Ces politiques sont le meilleur rempart au populisme.

Groupe EELV - Les Écologistes

● Groupe des élus communistes et apparentés

Notre richesse : nos services publics et votre engagement

En conseil municipal, nous avons débattu les orientations budgétaires de la commune dans un contexte inédit d'instabilité politique où le président Macron veut imposer aux collectivités la contribution au redressement des comptes de la Nation.

L'équation de **l'équilibre financier de Cenon 2025** n'était donc pas simple. Dans ce cadre contraint, les élus communistes et apparentés souhaitaient ne pas impacter les personnels qui font vivre nos services publics et au contraire, **revaloriser leur investissement quotidien**. Nous refusions aussi que cette austérité imposée percuté **l'éducation, la petite enfance, le sport et la culture**. Dans cette volonté nous avons donc voté un budget 2025 qui maintient notamment les montants des subventions aux associations culturelles et sportives comme nous l'avons toujours fait, même en période de pandémie. Rappelons que ces dernières ont aussi besoin d'investissement bénévole et militant.

Nombreux cenonnais sont engagés associativement ; ensemble allons plus loin pour que notre politique et notre démocratie reprennent un second souffle. Nous appelons à **la curiosité de toutes et tous** dans la vie de la cité. En avril et mai, **votons pour les budgets participatifs** de Cenon. En ce printemps, profitons du foisonnement et de **la richesse de nos associations**.

● France insoumise

Le gouvernement Bayrou, a mis fin au Pass Culture pour l'année scolaire en cours à compter du mois de janvier 2025...raison invoquée : la dette !

Avec cette suppression des centaines de jeunes cenonnais n'iront plus voir des spectacles dans le cadre scolaire au Rocher de Palmer ou à la salle Simone Signoret, et derrière cette suppression ce sont des centaines d'acteurs culturels et associatifs qui vont être asphyxiés...

Or on sait que l'accès à la culture est non seulement essentiel mais fondamental pour une commune comme la nôtre.

Jusqu'où ira ce gouvernement ?

Claudine Chapron, LFI

Politiques

● Nouveau Parti Anticapitaliste

Profits, concurrence et guerre, refusons de payer !

Macron et l'Europe ont endossé leur rôle de supplétifs des USA pour assurer la « paix par la force » de Trump en Ukraine, dévoilant l'hypocrisie qui prétendait y défendre le droit des peuples. Cette « paix » entre brigands capitalistes vise à sous-traiter la politique guerrière des USA par l'Europe dont les budgets militaires explosent.

Ici, Macron cherche à enrôler les travailleur-ses dans cette guerre, en prétendant défendre « notre sécurité » contre le tyran belliciste Poutine alors qu'ils se battent tous pour leurs profits contre les peuples. La politique militariste s'accompagne d'une surenchère nationaliste et raciste... qui profite au RN et à la droite extrême.

Non à l'Union nationale et guerrière !

Alors que le gouvernement a amputé tous les budgets publics et sociaux pour financer la dette et les profits, et qu'il prépare de nouvelles attaques contre les retraites, le budget militaire augmente et pour le financer « *il va falloir travailler plus* », a dit Macron.

Les classes possédantes et le gouvernement nous déclarent la guerre. Travailleur-es, jeunes, nous n'avons pas d'autre issue que de préparer l'affrontement, hors du « conclave social », face au capitalisme prédateur.

Christine Héraud – NPA - Révolutionnaires - cenon@npa33.org

● Ensemble pour Cenon

Lors du conseil municipal, notre groupe a exprimé ses préoccupations concernant la gestion budgétaire de la commune. En effet, malgré une présentation bien rodée, le budget manque de transparence et de visibilité. Les chiffres révèlent une situation préoccupante, avec une augmentation des dépenses publiques et une dépendance accrue aux subventions étatiques.

Nous avons désapprouvé la tendance de la municipalité à reporter sur l'État ses difficultés financières, alors qu'elles ne sont que le résultat de ses propres choix. Nous avons aussi mis en lumière l'augmentation des charges de personnel et des effectifs communaux, ainsi que des incohérences dans les prévisions de ventes immobilières et les recettes fiscales.

Le projet de la piscine illustre la mauvaise gestion budgétaire, avec des coûts dépassant largement les estimations initiales et des recettes bien inférieures aux prévisions. Nous avons dénoncé la "dette grise", cette dette qui traduit le manque d'entretien des installations municipales, et qui représente une bombe à retardement pour le futur.

Nous avons noté que le budget 2025 n'améliore pas le pouvoir d'achat des habitants de Cenon, car bien que la municipalité reçoive une augmentation des bases de l'État, elle n'a pas choisi de réduire les taux pour compenser cette hausse.

Enfin, notre groupe a appelé à une gestion responsable et transparente, soulignant l'importance de ne pas se contenter de solutions à court terme. La situation actuelle nécessite des actions concrètes et une prise de responsabilité pour éviter de reporter les problèmes sur les mandats futurs.

Groupe Ensemble Pour Cenon

● Cenon à droite

DE GAULLE aurait dit CHIENLIT

Le monde traverse une période troublée qui nécessite une réponse au niveau local et régional, ainsi qu'une concorde nationale face aux risques de guerre économique ou réelle. Au lieu de cette concorde espérée, le niveau des débats est digne d'une cour de maternelle. Cela est vrai tant au niveau national que local. La démocratie vit du débat public ; le citoyen a délégué sa parole aux élus locaux ou nationaux, avec pour mission de respecter les opinions divergentes, d'écouter l'expression des autres et d'argumenter de manière factuelle afin de concilier toutes les composantes pour le pluralisme de nos agoras.

Que voyons-nous au contraire ? Des caricatures populistes qui portent des incantations et des anathèmes sur le camp adverse, créant la division et le chaos dans les assemblées représentatives des électeurs. **Ce n'est pas notre vision de la démocratie**, surtout en cette époque où le canon est aux portes de l'Europe. Des élections se profilent dans les mois à venir, et les électeurs jugeront de ces attitudes néfastes au bien commun de nos cités et de notre pays. Nous appelons à une vie démocratique respectueuse d'une société libre et pluraliste.

Philippe Tardy - cenonadroite@gmail.com

● Collectif Citoyen Cenon en Commun

PARTICIPEZ !

Dans l'actualité, nous pouvons observer que la vérité n'est plus exprimée par ceux qui devraient la porter : journalistes chien de garde, éditorialistes payés par des milliardaires, gouvernement. Les amalgames et les contre-vérités viennent noircir tous les débats.

Quand vous proposez de partager les richesses, on vous accuse de vouloir augmenter les impôts. Or ce sont bien les impôts des plus riches qui devraient être sollicités. Leur richesse ne cesse d'augmenter quand la précarité explose. Les dividendes augmentent au profit des actionnaires, ces « investisseurs », alors que pour la plupart, ils ne font que spéculer.

Le gouvernement de droite, toujours illégitime, soutenu par le RN à l'assemblée, poursuit sa politique inégalitaire. Le capitalisme se défend et il ne craint pas de voir l'extrême droite arriver au pouvoir, sa béquille pour toujours plus de profit.

Tous ces mensonges ont un effet sur le débat public. Tout est fait pour dégoûter les citoyens de la chose publique, de la confrontation des avis.

La démocratie suppose que le peuple participe, que ses décisions souveraines soient respectées. Soyez sûrs de votre pouvoir. Participez !

Fabrice DELAUNE, Groupe Cenon en Commun, LFI.

#14



VOTEZ

POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS
DU 1^{ER} AVRIL AU 31 MAI

jeparticipe.cenon.fr

